



Projet pédagogique

Centre de loisirs éducatif de

MEJANNES LE CLAP















# **SOMMAIRE**

Introduction	P3
I-Le contexte du centre de loisirs	P4
A-L' organisateur : les Francas	P4
A1-La fédération nationale	P4
A2-L'association départementale	P5
B-La situation initiale	P6
B1-La commune de Méjannes-le-clap	P6
B2-Les objectifs du projet Educatif du territoire(PEDT)	P7
B3-Le public, les locaux, les horaires	P7
C-La responsable du centre de loisirs éducatifs	P9
C1-Les conceptions éducatives	P9
II-Intentions éducatives et actions pédagogiques	P10
A- Les intentions éducatives	P10
B-Les objectifs pédagogiques	P10
C-Les actions pédagogiques	P11
D-Le programme d'animation	P12
III-Les moyens	P12
A-L'équipe	P12
B-Les moyens financiers	P14
C-Les moyens matériels	P15
IV-Le projet de fonctionnement	P15
A-La journée type	P15
B-La structuration de l'espace	P17
C-Les modalités de vie	P18
V-Evaluation	P19
A-Critères et indicateurs	P19
R-Modalités d'évaluation	

# **Introduction:**

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, la commune de Méjannes-le-Clap met en application la réforme des rythmes scolaire avec la semaine des 4 jours et demi et la mise en place des TAP. En septembre 2015, l'ensemble des temps périscolaires et extrascolaires ont été regroupés en « accueil de loisirs sans hébergement » (ALSH). La commune s'est dotée de cette structure dans le but de renforcer la qualité et la sécurité de l'accueil des enfants. Afin de poursuivre et développer l'ALSH, tout en maîtrisant les coûts, les élus ont décidé en conseil municipal que l'ALSH sera géré par l'association populaire des Francas du Gard insère ce partenariat dans le PEDT de la mairie à partir de Septembre 2016.

Nom du centre de loisirs	Les Francas du gard L'Altis 165 rue Philippe Maupas 30900 NIMES 04.66.02.45.66 www.francas30.org Ecole Marie Martin Rue du champ de Mars 30430 Méjannes-le-Clap 04.66.63.04/07.76.58.32.36		
Organisateur			
Coordonnées du centre de loisirs			
Public accueilli	De 3 ans à 12 ans		
Dates	Du 1 <sup>er</sup> Septembre 2020 au 31 août 2021		
Numéro du récépissé de déclaration	0300052AP000920		



# I-Le contexte du centre de loisirs

# A-L 'organisateur : Les FRANCAS

# A1-La fédération Nationale

Mouvement d'éducation populaire, la Fédération nationale des Francas est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères de l'Éducation nationale, et de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Les Francas sont une fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Depuis 1944, ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs – humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité et paix – véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils « mettent en vie » chaque jour dans leur action éducative, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.

L'éducation est conçue à la fois comme un projet favorisant la réussite scolaire et l'insertion volontaire dans la société. Ce qui suppose notamment, de garantir la diversité et la qualité des loisirs éducatifs pour développer un service public de proximité : crèches, centre de loisirs, multi-accueils, club de jeunes, etc. Une autre dimension essentielle au projet est de valoriser la diversité des cultures à travers du « vivre ensemble »

Le mouvement se projette dans un projet global de société, qui s'appuie sur six principes, considérés comme indissociables et déterminant pour assurer un développement durable :

- ➤ Une République laïque et une démocratie renouvelée qui garantissent les droits de l'homme et du citoyen
- > Une économie au service de l'humain
- > Une société inclusive porteuse de progrès et de solidarité pour tous
- Une société fraternelle ouverte à la diversité
- > Une société respectueuse de l'environnement
- Une éducation, moteur de développement et de progrès humain

#### Ces valeurs et principes sont mis en œuvre à travers des objectifs éducatifs :

- ❖ Agir pour mettre en vie le principe de laïcité
- Agir pour que l'Europe soit, demain, le territoire de vie et d'action des enfants et des adolescents.
- Agir sur l'organisation de la société, notamment au regard de l'évolution des temps sociaux, pour que soit vraiment pris en compte le bien-être de l'enfant.
- ❖ Agir sur la qualité de l'action éducative dans le temps libre des enfants et des jeunes.

- ❖ Agir pour prendre en compte l'influence des médias dans l'action éducative.
- ❖ Agir en direction de tous les enfants, en accentuant l'action vers les plus pauvres.
- Agir pour encourager l'« engagement volontaire » sur les questions relatives à l'éducation.

# A2-L'association départementale

L'association départementale des Francas du Gard a été créée en 1958. Depuis sa création, elle répond à une volonté de porter l'Education Populaire sur le département du Gard à travers la défense d'un projet qui met l'enfant au centre des préoccupations et s'interroge sur sa place dans la cité.

Elle construit une stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral 2015-2020 pour accentuer les orientations éducatives du mouvement au niveau départemental. L'association à travers cette feuille de route donne une impulsion départementale au projet national. A l'échelle locale, les structures en gestion, les adhérents individuels et collectifs sont les garants et les acteurs de sa mise en œuvre.

Cette stratégie départementale, issu du projet « **Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation** », a défini 6 pistes pour agir :

- 1. Affirmer la place des parents comme étant celle de partenaires éducatifs et de co-éducateurs (et non d'usagers) pour ainsi les associer fortement à l'ensemble de nos actions et de nos réflexions,
- 2. Développer nos partenariats sectoriels pour le développement des pratiques éducatives (Planète Sciences Sud, Association Française d'Astronomie, Phileas et Autobule, la FRANC-LR, la MNE-RENE 30...)
- 3. Elargir nos relations avec des collectifs de promotion des droits de l'enfant, des associations mobilisées sur le handicap, des associations familiales laïques, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats enseignants.
- **4.** Développer notre action en direction des adolescents déscolarisés et des jeunes adultes et développer des partenariats avec les acteurs de la jeunesse (Missions locale, Maison des adolescents, CRIJ...)
- 5. Développer l'éducation à l'interculturel, à la solidarité et au développement dans les centres de loisirs éducatifs en favorisant la découverte de cultures, les échanges internationaux et la mixité des publics dans nos activités ; innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors les murs, itinérants, chantier solidaire...)
- **6.** Innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors des murs, itinérants, chantier solidaire...)

Les Francas du Gard L'Altis 165 rue Philippe Maupas 30900 NIMES



# **B-La** situation initiale

# B1- La commune de Méjannes-le-clap

La commune de Méjannes-le-Clap, située sur un plateau culminant à 300 mètres d'altitude, est entourée de 3800 hectares de garrigue boisée, et est située au Nord Est du département du Gard ; elle fait partie de la Vallée de la Cèze. Le plateau de Méjannes étant de nature calcaire, de nombreuses cavités et avens sont recensés. Menhirs et dolmens ponctuent également la garrigue. Le climat méditerranéen est propice aux activités de pleine nature. La faune et la flore sont particulièrement abondantes.

Plus de 650 habitants à l'année pour 5000 l'été, Méjannes-le-Clap a l'équipement d'un village vivant : commerces, cabinet médical, poste, bibliothèque, école, crèche...

Il est possible d'y pratiquer nombre d'activités : randonnée, VTT, baignade en piscine (l'été) ou en rivière, canoë-kayak, équitation, spéléologie, escalade et Via Ferrata, football, tennis, moto, quad, ateliers pédagogiques... Et, depuis Juin 2013, la Grotte de la Salamandre est ouverte au public!

Au cœur de la garrigue cette commune dispose d'un espace naturel exceptionnel en offrant des possibilités d'activités multiples :

- accès au patrimoine local
- découverte de la faune et de la flore
- pratique sportive
- lien avec les associations (pas moins de 17 sur le village).

Il faut aussi savoir que la commune a obtenu le Label FAMILLE PLUS visant à valoriser les communes adhérentes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des familles. Les critères d'attribution de ce Label concernent :

- l'accueil et l'information,
- les animations de la commune, les activités,
- la découverte et la sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines,
- l'hébergement, la restauration et les commerces de services,
- les équipements,
- les transports et la sécurité
- des tarifs adaptés aux familles.

La Commune de Méjannes-le-Clap fait également partie de la communauté de communes Cèze-Cévennes qui regroupe 23 communes situés dans le nord-ouest du Gard et le sud-est de l'Ardèche à proximité de la Lozère. Elle est composée de 20 000 habitants, répartis sur une première zone géographique qualifiée de montagne cévenole (autour de Bessèges et Molières sur Cèze) et d'une seconde d'avantage en plaine, le piémont cévenol (depuis Saint-Ambroix jusqu'à Barjac en passant par Allègre les Fumades)

Ces deux « entités géographiques » se caractérisent par une histoire complémentaire d'avantage industrielle à l'ouest et agricole à l'Est.

# B2- Les objectifs du Projet Educatif Du Territoire (PEDT)

Le PEDT a été renouvelé en avril 2017 par les élus de la commune, ci-dessous les objectifs.

# a) Promouvoir l'égalité des chances

- ➤ Développer la confiance et l'estime en soi/ l'épanouissement/ le bien-être de l'enfant à travers l'éducation (donner du sens) en respectant les besoins de l'enfant
- Développer l'imagination, la créativité, découvrir, expérimenter pour favoriser l'acculturation et l'ouverture sur le monde,
- Développer l'esprit critique et l'autonomie (exemple éducation aux médias)

# b) Contribuer au vivre ensemble

- Développer la solidarité, l'entraide, les échanges, le partage en mettant en place des activités qui nécessitent le respect mutuel et la tolérance
- Favoriser le sens de la responsabilité (rangement du matériel, déplacements, souci des plus jeunes, prise en compte des handicaps)
- > Apprendre des règles et prévenir la violence (physique, incivilités)

# c) Respecter l'environnement

- > Apprendre à connaître et respecter la nature (faune, flore, eau, terre, air, feu)
- Développer la curiosité et la sensibilité
- Connaissance du passé local et du milieu géographique

# B3- Le public, les locaux, les horaires

Tous les enfants âgés de 2 ans et demi à 12 ans, scolarisés à l'école maternelle et élémentaire de la commune, sont accueillis pendant les temps périscolaires et extrascolaires.

L'école comptabilise un total de 66 enfants répartis en 3 classe ,1 classe maternelle (PS/MS/GS), 1 classe de cycle 2(CP/CE1/CE2) et 1 classe de cycle 3(CE2/CM1/CM2)

#### Locaux utilisés dans l'école :

- \* salles de classes
- \* salle de la garderie
- \* cour de récréation + préau

#### Espaces fréquentés extérieurs à moins de 5 minutes à pied avec accès sécurisé :

- \* champ de Mars (champ jouxtant l'école) + jardins familiaux partagés (derrière l'école)
- \* ludothèque (rue du Vieux Village Méjannes-le Clap)
- \* salles municipales:

Salle des fêtes (très occasionnellement) dans la mairie

Salle « Famille + » (Place aux Herbes)

LES HORAIRES						
DURANT LE	TEMPS PERISCOLAIRE					
7H30-8H50	Accueil du matin					
16h30-18h15	Accueil du soir					
Les mercredis 7h30-18h00 Accueil périscolaire						
DURANT LES	VACANCES SCOLAIRES					
(Automne, Hiver, Printemps, Eté)						
Du Lundi au Vendredi : De 7h30 à 18h00 Accueil extrascolaire avec restauration						
(Sauf: Vacances de fin d'année et au mois d'août)						

Il est à noter que durant le temps périscolaire et extrascolaire le taux d'encadrement est différent :

# Temps périscolaire avec assouplissement PEDT :

- \*1 animateur pour 14 enfants (pour les moins de 6 ans)
- \*1 animateur pour 18 enfants (pour les plus de 6 ans)

# **Temps extrascolaire:**

- \*1 animateur pour 8 enfants (pour les moins de 6 ans)
- \*1 animateur pour 12 enfants (pour les plus de 6 ans)

# C-La responsable du centre de loisirs éducatifs

# C1- Les conceptions éducatives

Le centre de loisirs de Méjannes le clap à pour organisateur les Francas du Gard et pour responsable du centre Vaillant Pauline salariée de l'association.

L'organisateur a pour rôle de développer les grands axes pédagogiques et les intentions éducatives afin que chaque centre mette en œuvre des pratiques qui correspondent aux valeurs de l'association.

Il est important que les centres de loisirs ne soient plus considérés comme de la garderie mais réellement comme un lieu d'échanges, d'écoute, d'apprentissage, où l'enfant peut s'épanouir, grandir, acquérir des savoirs et des techniques qui lui seront utiles dans sa vie future.

C'est à travers des méthodes actives et créatives que le public peut s'épanouir et développer toutes ses capacités. De plus chaque enfant évolue à un rythme différent, c'est pour cela que l'équipe d'animation doit être à l'écoute des désirs, souhaits, besoins et attentes du public afin que les notions de vacances loisirs et liberté prennent tout leur sens.

#### Les valeurs primordiales de ce centre sont :

- -Le respect
- -La tolérance
- La solidarité

Les parents ont également une place très importante au sein de l'ALSH, tout d'abord parce que ce sont nos premiers partenaires, mais aussi parce que c'est grâce à la communication que nous entretenons avec eux que nous pouvons comprendre et prendre en compte l'histoire de chacun. Même si en nous laissant leurs enfants, ils font preuve d'une confiance nous nous devons de les rassurer et de prendre en compte leurs idées et remarques.

C'est en créant un réel partenariat avec les parents que les enfants seront complétement acteurs de leurs loisirs et que le centre de loisirs de Méjannes-le-Clap pourra évoluer et grandir. Il faut penser la relation parent comme une coéducation.

# II-Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques.

Objectifs pédagogiques	Actions et intentions			
Favoriser le vivre ensemble	-Développer les valeurs citoyennes en termes de respect et d'acceptation des autres  -Mettre en place des règles de vies en concertation avec les enfants  -Mettre en place des activités/débats sur le thème égalité fille-garçons  -Mettre en place le conseil d'enfants et le système de vote.  -Fabriquer des cadeaux pour les « aînés » du village (Noël en partage)  -Mettre en place des rencontres inter-centres.  -Participer au projet « Histoire de mieux vivre ensemble » *  -Participer au projet « Agis pour tes droits » *  -Accentuer la démarche « Philo avec les enfants » *  -Développer les valeurs citoyennes en terme de respect et acceptation des autres notamment autour du handicap			
Favoriser le respect de l'environnement à travers la démarche écocentre de loisirs.	-Utiliser tant que possible du matériel de récupération.  -Continuer le développement de partenariat avec les agriculteurs locaux.  -Remettre en service la parcelle de jardin.  -Réaliser des sorties faune et flore.  -Sensibiliser les enfants aux gestes éco-citoyens  -Participer à la journée de l'arbre.  -Mettre en place le défi 100% gourdes.			

# Encourager la place des parents au sein du centre de loisirs -Continuer les temps conviviaux lors des vacances. -Inciter les parents à partager des moments de jeux avec leur enfant -Faire participer les parents à nos activités s'il le souhaite -Continuer la boîte à expressions -Mettre en avant l'importance de la co-éducation

Le centre de loisirs, participe notamment à :

- Histoire de mieux vivre ensemble
  - Il consiste à écrire une histoire en collaboration avec d'autres centre de loisirs ou école. Les histoires abordent les thèmes tels que la tolérance, les différences, les inégalités etc.
- Agis pour tes droits qui permet par la création d'une affiche, d'une vidéo ou à l'aide d'un autre support d'aborder le thème des droits de l'enfant (en référence à la convention internationale des droits de l'enfant) d'informer les enfants sur les droits nécessaires pour l'exercice de la citoyenneté. Il sollicite, de plus, les capacités d'expression et de créativité des enfants dans des projets individuels ou collectifs, soutenus par les animateurs, sur les temps de loisirs.
- Philo avec les enfants, cette pratique valorise en particulier le fait d'apprendre les compétences sociales nécessaires, en particulier dans la réflexion sur soi et la rencontre des autres. Ceci nécessite du temps et un thème qui n'engage pas trop l'affectivité personnelle, pour accepter de se réinterroger, d'écouter positivement l'autre, de consolider sa pensée, de la faire progresser. Il faut aussi être hors des situations de « blanc ou noir », dans lesquelles il n'y a pas « la bonne réponse », et pour lesquelles le temps nous aide à progresser.

<sup>\*</sup>Les Francas du Gard mette un point d'honneur au développement des pratiques éducatives et en proposes plusieurs.

\*La démarche écocentre de loisirs, initiée dans le Gard, s'inscrit dans le projet départemental de l'association et s'articule avec le projet éducatif national « Avec les enfants et les jeunes ensemble pour l'éducation » dans le cadre du programme Centre A'ERE (Éducation Relative à l'Environnement) porté par la fédération nationale des Francas.

#### Devenir écocentre de loisirs, c'est :

- Adopter une démarche globale en terme de pratiques éco-citoyennes et de développement durable sur son centre de loisirs,
- Être en réseau, participer aux temps d'échanges pour accompagner ses actions du quotidien.
- Avoir à disposition un ensemble de ressources pédagogiques (malles, espace de partage, formations...) permettant de mettre en œuvre des projets construits auprès des enfants.

#### • L'accueil des enfants porteurs de handicap :

Le centre de loisirs éducatif est un espace adapté pour l'accueil des enfants en situation de handicap. Son projet éducatif et son projet pédagogique doivent prendre en compte les besoins particuliers des enfants et créer les conditions de l'accueil de tous. L'inclusion des enfants en situation de handicap passe par la nécessité de favoriser leur vie sociale et culturelle sur leur territoire de résidence. Ainsi, alors que la scolarisation de proximité n'est pas toujours possible, le rôle particulier du centre de loisirs éducatif est sans doute de permettre l'accueil de tous les enfants en situation de handicap sur leur territoire de vie et d'action.

# **D-Le programme d'animation**

Les programmes d'animations sont établis en équipe lors des réunions de coordination qui ont lieu tous les mardis de 13h30 à 15h00 pour les mercredis périscolaires et lors des réunions de préparations 3 semaines environ avant chaque vacance.

Pour les établir, l'équipe d'animation prend en compte les besoins et désirs des enfants ainsi que les objectifs pédagogiques fixés ensemble, les envies et capacités des animateurs.

Dans la mesure du possible, nous essayons de faire un lien avec le projet d'école.

Les projets d'animation sont évalués tout d'abord avec le groupe d'enfant concerné par le projet. Un temps de bilan est effectué à l'oral avec l'animateur. Ensuite un bilan est effectué en équipe lors des réunions de coordination le but étant de voir si les objectifs ont été atteint ou partiellement atteint et ce que l'on pourrait améliorer.

Tous les animateurs participent au bilan des projets même s'ils n'y ont pas participé.

En effet il est important et intéressant d'avoir des avis et des idées extérieures et que tous les animateurs aient connaissance des projets menés afin de pouvoir communiquer avec les différents partenaires.

En tant que directrice, je mets en place des outils en lien avec les difficultés que je peux observer ou en fonction de ce que les animateurs peuvent me faire remonter.

J'aide aussi les animateurs à mener leurs activités lorsqu'ils se sentent en difficulté ou que le taux d'encadrement n'est pas respecté.

# **III-Les moyens**

# A-L'équipe

L'équipe est composée d'une directrice et de 2 animateurs qui sont des personnels employés

	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
Olivia Dufour			9h15-18h00		16h30-18h15 : Accueil du soir
Dujoui			Centre de		
			loisirs		
Nathalie	7h30-8h50 :	7h30-8h50 :		7h30-8h50 :	7h30-8h50 : Accueil du matin
Domont	Accueil du	Accueil du matin		Accueil du	
	matin			matin	
				16h30-18h15 :	
				Accueil du soir	

par la mairie. Lors des vacances nous travaillons également avec des animateurs en contrat d'engagement éducatif (CEE)

Ci-dessous le tableau d'intervention des animatrices ainsi que l'organigramme.

# Nathalie Domont BAFA (en cours) (PEC) Responsable du centre de loisirs Vaillant Pauline (Employé Francas) BAFA/BPJEPS Nathalie Domont PSC1, CAP petite enfance (Agent territorial)

Les animateurs doivent assurer la sécurité morale, physique et affective de chaque enfant.

Ils sont souvent également des modèles pour les enfants c'est pour cela qu'ils doivent veiller à avoir une attitude, un vocabulaire et un pédagogie adaptée.

Tous les animateurs doivent être source de proposition et également jouer avec les enfants lors des temps informels.

Concernant les activités, ils doivent les préparés en amont, les animer et les adaptés selon les besoins. A la fin de chaque journée (souvent lors du goûter) un temps de bilan est effectué avec les enfants mais également entre les animateurs.

Il est demandé que chaque animateur connaisse la journée de chaque enfant pour pouvoir informer les parents lors de l'accueil du soir. La communication dans l'équipe est indispensable. Les parents sont nos principaux partenaires et ils ont besoin de connaître chaque membre de l'équipe pour instaurer un climat de confiance.

#### L'accompagnement des stagiaires :

Le stagiaire sera reçu, afin qu'il puisse connaître les objectifs de son stage, et le fonctionnement de la structure.

Une grille d'évaluation progressive (début milieu et fin de stage) lui sera remis.

Afin de faciliter son intégration, plusieurs phases auront lieu durant le stage.

Une phase d'observation, une phase de prise de responsabilité progressive pour arriver ensuite à une phase d'encadrement autonome.

Tout au long de son parcours des rendez-vous auront lieu de manière à échanger autour des réussites et des difficultés qu'il aura pu rencontrer.

#### La place des parents :

Les Francas ont mis au cœur de leur projet la question de la place des parents au sein du centre de loisirs et notamment autour de la coéducation.

C'est donc pour cela que l'équipe d'animation et l'équipe de direction sont mobilisées pour entendre et prendre en compte l'expression des parents et étudier leurs suggestions.

Durant chaque période de vacances un « goûter parents » est mis en place, c'est l'occasion de pouvoir discuter des projets en cours, de prendre en compte leur différentes demande et de pouvoir faire évoluer le centre dans une démarche de coéducation.

# **B-Les moyens financiers**

Afin que le document soit plus lisible, merci d'envoyer un mail à mejannesleclap@francas30.org pour que je vous le transfère

Le budget de la structure est le fruit de la concertation entre l'équipe de direction des Francas du Gard et moi-même. Nous avons un outil Excel qui nous permet de le poser et de le suivre puis je le gère au quotidien.

Je dispose d'une régie qui me permet de faire tous les achats, notamment les goûters lors des temps d'activités périscolaire ainsi que le consommable. Concernant le matériel pédagogique et administratif, nous faisons nos commandes auprès de notre prestataire « Lacoste ».

Les associations sont mises directement en lien avec le coordinateur territorial pour définir ensemble les conditions tarifaires et les modalités relatives à la convention.

L'avantage est que les lignes budgétaires ne sont pas fermées, nous pouvons fonctionner sous forme de vase communicant.

#### Les recettes sont :

- Les Prestations de Service Ordinaire de la Caisse d'Allocations Familiales
- Les participations familles.

# C-Les moyens matériels

Le centre de loisirs éducatifs de Méjannes-le-Clap dispose de matériels sportifs (ballons, plots, frisbee, raquettes de badminton, filet etc...), de matériels pédagogique (papiers, ciseaux, colles, peintures, gommettes....) mais également des jeux de sociétés et une grande bibliothèque. Il est également possible de réserver diverses malles pédagogiques auprès des Francas du Gard (malle vidéo, malle photos, malle de cirque...).

# IV-Le projet de fonctionnement

A-La journée type

# \*Durant le temps périscolaire

Horaires et temps d'accueil	Structuration du groupe	<u>Dans quels</u> <u>espaces</u>	<u>Rôle de l'animateur</u>
7h30-8h50 : Accueil du matin	Pas de groupe défini	Salle de l'ALSH	Laisser jouer et jouer avec les enfants sur les différents espaces installés.
16h30-18h15 : Accueil du soir	Pas de groupe défini	Salle de l'ALSH	Laisser jouer et jouer avec les enfants sur les différents espaces installés.

# \*Durant les temps extrascolaires

Horaires et temps d'accueil  Structuration du groupe		Dans quels espaces	Rôle de l'animateur	
7h30-9h30 : Accueil du matin (échelonné)	Pas de groupe défini	Salle de l'ALSH	Laisser jouer et jouer avec les enfants sur les différents espaces installés.	
9h30-10h00 : Temps « Libre »	Pas de groupe défini	Cour de l'école	Laisser jouer les enfants en gardant une surveillance.	
10h00-12h00 : Activité du matin	Groupe selon l'âge des enfants (grands et petits)	Salle de l'ALSH	L'animateur dirige son activité selon la technique d'animation qu'il a choisi et qui est adapté	
12h00-13h00 : Repas	1 table pour les grands et 1 table pour les plus petits	Salle de restauration	Temps convivial ou les animateurs participent pleinement.	
13h00-13h30 : Temps « Libre »	Pas de groupe défini	Cour de l'école	Laisser jouer les enfants en gardant une surveillance.	
13H30-14H30 : Temps Calme	Les plus grands sont en temps calme, les plus petits vont à la sieste.	Salle de l'ALSH ou salle qui	Laisser les enfants jouer et jouer avec eux.	
14h30-16h00 : Activité de l'après-midi	Groupe selon l'âge des enfants (grands et petits)	Salle de l'ALSH	L'animateur dirige son activité selon la technique d'animation* qu'il a choisie et qui est adapté	
16h00-16h30 : Goûter	Pas de groupe défini	Salle de l'ALSH	Temps convivial ou l'animateur participe	
16h30-18h30 : Accueil du soir	Pas de groupe défini	Salle de l'ALSH ou cour de récréation	Laisser jouer et jouer avec les enfants sur les différents espaces installés.	

#### \*Les différentes techniques d'animation

*Faire Faire*: l'animateur demande un type de réalisation précis, il impose un modèle, il organise les exercices d'apprentissage.

*Faire Avec*: les enfants et l'animateur réalisent ensemble. L'animateur est à la disposition technique des enfants pour réfléchir sur l'élaboration d'un objet, d'un jeu.

<u>Laisser Faire</u>: l'animateur assure une présence active et laisse les enfants choisir leurs jeux, leurs activités, leurs matériaux et leur façon de faire. Cette attitude demande des adaptations fines pour les enfants d'école maternelle.

*Favoriser*: l'adulte crée un milieu riche qui suscite des idées de réalisations d'activités chez l'enfant. Ces attitudes doivent tenir compte de l'âge et de la situation proposée.

# **B-La structuration de l'espace**

### \*Les espaces intérieurs

L'ALSH a à disposition une salle.

Cette salle est composé d'un coin calme avec des fauteuils et des livres, d'un coin jeux d'imitations (cuisine, déguisements...), d'un coin jeux de sociétés, d'un coin libre (coloriage ...).

Les espaces sont modulables et ajustable selon les désirs et besoins des enfants.

Lors des vacances scolaires nous utilisons également une salle supplémentaire pour combler le manque d'espace et pour bien dissocier les tranches d'âges.

# \*Les espaces extérieurs

Au sein de l'école nous avons la cour de récréation que nous aménageons avec différents matériels selon les activités qui sont prévues (filet, plots, parcours d'agilité etc ...).

Nous avons également derrière l'école une parcelle de jardin mise à disposition par la mairie. Nous y avons créé un jardin pédagogique.

## \*L'environnement proche

Méjannes-le-Clap dispose de 3800 hectares de garrigue boisée.

A proximité de l'école nous avons le « champs de Mars » que nous utilisons principalement pour des activités sportives.

Ensuite, à quelques minutes à pied, nous avons la ludothèque que nous utilisons régulièrement. Enfin, avons également un parcours de santé, une ferme pédagogique, une piscine et une immense garrigue où les enfants peuvent s'épanouir et écouter les contes et légendes du village avec l'association Naturofil.

# C-Les modalités de vie

#### \*Pour les animateurs

Les animateurs assurent la sécurité affective, morale et physique de l'enfant, ils se doivent d'être responsable, à l'écoute et disponible que ce soit pour les enfants ou les parents.

Les animateurs doivent savoir gérer leur propre rythme de vie, afin d'être au maximum de leurs capacités lors de leur travail. Il est bien sur inconcevable de faire ressentir sa fatigue ou ses problèmes personnels à travers un comportement inadapté avec les enfants.

Ils agissent selon le rythme des enfants mais doivent malgré tout garder une place d'adulte référent qui les sécurisent et accompagne dans leur démarche de projet d'expérience, de découverte, et de tout ce que les enfants auront envie d'aborder soit lors des accueils périscolaires soit durant les vacances scolaires.

Le respect des locaux, la politesse, l'esprit d'équipe, l'hygiène sont des règles de vie que devront respecter les adultes, ils devront également respecter les règles de vie mis en place par les enfants. En effet l'animateur étant un 'modèle' pour eux, il ne doit pas être dans la politique de « fais ce que je te dis mais ne fait pas ce que je fais » et donc respecter les mêmes règles.

Enfin, la consommation d'alcool et de drogue au sein de l'ALSH est complétement interdit. De même que d'arriver dans un état second.

### \*Pour les enfants

Les règles de vie sont discutées en amont avec l'équipe, mais pour que l'initiative vienne d'eux même elles sont définies le premier jour. On écoute leurs idées et intégrons les nôtres sous formes de questions (ex : A-t-on le droit de...? Est-ce que vous pensez que ...?). Enfin une fois que les enfants se sont mis d'accord sur toutes les règles qui ont été définies, ils réalisent une affiche qui est installée dans la salle de l'ALSH.

# V-Evaluation du projet

# A-Critères et indicateurs

Objectifs	Critères		Résultats et observations		
		Les enfants of inter-centre			
	Mettre en place des rencontres	Oui	A améliorer	Non	
	inter-centres	15 enfants ont échangé	8 enfants ont échangé	Les enfants n'ont pas échangé	
Favoriser le vivre					
ensemble		Les enfants a			
	Mettre en place des débats à visés	Oui 10 enfants	A améliorer 5 enfants	Non Aucun enfant	
	philosophique				
		Les enfants respectent les règles de vie			
	Mettre en place	Facilement	Moyennement	Difficilement	
	des règles de vie				

Objectifs	Critères	Le projet Jardin 'âge a-t-il été mis en place  Oui En cours Non pourquoi ?			Résultats et observations
	Le jardin pédagogique				
	h.am20214m				
Favoriser le respect de l'environnement à travers la		A-t-il eu d			
démarche éco- centre de loisirs	Partenariat avec des producteurs locaux	Oui	Non	Pas encore	
	Sorties culturelles		Peu (Une ou deux	Oui	
			sorties)		

Objectifs	Critères	Indicateurs	Résultats et observations				
		Des conseils pare	Des conseils parents ont été mis en place				
	Mise en place du conseil parents	Régulièrement	1 seule fois	Aucun			
Encourager la place des familles au sein du centre		Les parents sont v					
loisirs		Oui	A améliorer	Non			
	Des temps	15 parents	5 parents sont	Aucun			
	conviviaux	sont venus	venus	parent			
	ont eu lieu						
		Les parents ont d	lonné leur avis d	ans la boîte à			
		expressions					
		Oui	A améliorer	Non			
		15 parents ont	5 parents ont	Aucun			
		donnés leur avis	donnés leur	parent n'a			
			avis	donné son			
				avis			

# **B-Modalités d'évaluation**

Quotidiennement, nous mettons en place des évaluations.

A la fin de chaque séance d'animation est réalisé à l'oral, à la fin de chaque période nous faisons un bilan écrit (avec les plus grands) et oral avec les plus petits en leur demandant de nous dire ce qu'ils leurs a plu, ce qu'ils ont le moins aimé et quels sont leurs attentes pour la période suivante.

Tous les mardis nous faisons une réunion de coordination en équipe. Ce temps nous permet d'effectuer des bilans de projets mais également des bilans sur les techniques d'animations utilisés et de créer des outils si besoin.

Afin de pouvoir réaliser un bilan final, nous distribuons aux parents un questionnaire de satisfaction comprenant plusieurs catégorie (accueil, qualité des animations etc.)

# **CONCLUSION**

Ce projet pédagogique reste modulable et ajustable selon les différents critères qui peuvent évoluer où être modifié au cour de l'année

Les parents qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous avec Mlle Vaillant pour discuter de ce projet ou y apporter des contributions.

L'animation est faite de perpétuelles adaptation.

Vaillant Pauline 07.76.58.32.36 mejannesleclap@francas30.org